Préparation d'un décret relatif au recrutement direct des titulaires d'un diplôme supérieur

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-02-2011 00:03:10

Le ministre délégué chargé de la Modernisation des secteurs publics, Mohamed Saad Alami, a affirmé, jeudi à Rabat, que le gouvernement se penche sur la préparation d'un décret permettant aux administrations publiques et aux collectivités locales de recruter directement les titulaires d'un diplô me supérieur sans concours.

Dans une déclaration à la presse peu avant la réunion du Conseil de gouvernement, M. Alami a expliqué qu'au regard du nombre de décrets et des lois qui ne sont pas encore entrés en vigueur, le gouvernement a jugé judicieux de faire de 2011 une étape transitoire afin que "le recrutement soit mené de manière continue", parallèlement aux efforts visant à consacrer des postes budgétaires suffisants aux lauréats des universités et aux titulaires de diplô mes supérieurs.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a dédié quelque 1.100 postes à cette catégorie, a-t-il dit, soulignant que pour cette année, le gouvernement a décidé de doubler ce quota et à créer de nouvelles opportunités à travers les établissements publics et le secteur privé.

Le ministre a relevé que le gouvernement déploie davantage d'efforts pour faire face au phénomène du chômage des titulaires de diplô me supérieurs, expliquant qu'il a été procédé au recensement de cette catégorie, comme il a été convenu de recruter des groupes de ces diplô més à partir du mois de mars prochain.
MAPF